



Commune de 5330 ASSESSE

Références Assesse : 752.4/01.21
Références DPA : D3000/91030/RGPER/2021/3/PID/alp - PU

PERMIS UNIQUE AVIS Recours - Décision du Gouvernement wallon

Le Collège communal informe la population que le recours introduit auprès du Gouvernement wallon contre la décision de refus d'un permis unique

à **EOLY ENERGY S.A.**, Villalaan, 96 – 1500 HALLE

Pour un établissement sis à Rue Basse-Sovet à 5590 SOVET

Et ayant pour objet **l'implantation et l'exploitation de quatre éoliennes**

a fait l'objet d'une décision du Gouvernement wallon dans les délais impartis, en vertu de laquelle le permis unique est **partiellement octroyé**

Toute personne intéressée peut consulter la décision ou le document qui en tient lieu

Où ?	Administration communale d'Assesse - Service Cadre de vie - Esplanade des Citoyens, 4 à 5330 Assesse
Quand ?	Du 06/07/2022 au 26/07/2022 Chaque jour ouvrable pendant les heures de service et ce uniquement sur rendez-vous, soit du lundi au jeudi de 8h30 à 12h, le mercredi de 13h à 16h et le samedi matin de 9h à 11h30.

Lorsque la consultation a lieu le samedi matin, la personne souhaitant consulter la décision ou le document qui en tient lieu doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès de

Nom, prénom et service	Service Cadre de Vie
Téléphone	083/63.68.57
Mail	cadredevie@assesse.be

Toute personne a le droit d'avoir accès au dossier dans les services de l'autorité compétente conformément aux dispositions des articles D.10 à D.20-18 et R.17 du livre 1^{er} du Code de l'environnement.

A Assesse, le 06/07/2022

Pour le Collège communal,

M. PAULUS

Directrice Générale f.f.



J.-L. MOSSERAY

Bourgmestre